

## L'allocation universelle ou la liberté pour tou(te)s

*Février 1983: Ecolo publie un article dans lequel Philippe Van Parijs, alors membre actif de sa Commission socio-économique et chercheur au FNRS, présente et défend ce qu'il propose d'appeler l'allocation universelle. Inspirée par le souci d'enrayer le chômage sans tabler sur une croissance débridée, l'allocation universelle est un revenu inconditionnellement attribué à tout membre adulte de la société, riche ou pauvre, malade ou bien portant, travailleur, demandeur d'emploi ou chômeur volontaire. Aujourd'hui responsable de la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale à l'UCL, il a récemment publié en anglais un livre très controversé qui présente, entre autres, une justification systématique de l'allocation universelle.*

### **Abolir l'exclusion, pas la rendre confortable**

*Proposer l'allocation universelle, c'est accepter qu'il n'y aura plus jamais du travail pour tout le monde?*

Pas du tout. C'est plutôt affirmer qu'il n'y aura pas de travail décent pour tout le monde si nous n'avons pas l'intelligence et le courage de moderniser radicalement nos systèmes de protection sociale, précisément en les pourvoyant de ce socle que serait l'allocation universelle.

L'allocation universelle n'est pas un minimex auquel on pourrait désormais prétendre sans même faire mine d'être demandeur d'emploi. Elle ne vise pas à rendre l'exclusion plus confortable. Elle vise à l'abolir, sans pour autant recourir au travail forcé.

*Comment?*

Pour comprendre comment le droit à un revenu peut prétendre restaurer quelque chose comme le droit au travail, il est essentiel de réfléchir d'abord à la nature profonde de ce qui est en train de se passer. Très schématiquement, le diagnostic est le suivant. De cycle en cycle, une part croissante de la population européenne active a une productivité économique immédiate trop faible pour "valoir" à un employeur l'ensemble du coût salarial associé à un salaire net décent. Ce phénomène est pour partie le reflet direct de l'évolution technologique et de la mondialisation des marchés: ce que je peux gagner est massivement réduit lorsqu'il devient possible de produire ce que je produis pour un salaire dix fois moindre à l'autre bout du monde et de le transporter à bon prix jusqu'ici.

*Face à ce constat, certains proposent la réduction du temps de travail et l'expansion de la formation.*

En un sens, ils ont raison. Mais pour être à la mesure du défi, une réduction générale du temps de travail et/ou un gonflement systématique de la formation professionnelle impliqueraient un coût en ressources humaines que nos petites économies ouvertes seraient bien en peine de supporter. La seule stratégie réaliste consiste dès lors à réorienter une part de nos systèmes de transferts sociaux de l'indemnisation de l'inactivité vers le soutien d'activités par exemple peu qualifiées et/ou impliquant une bonne dose d'apprentissage et/ou dans l'économie sociale dont la productivité immédiate est insuffisante pour pouvoir en vivre.

## Occuper ou libérer ?

*C'est au fond la stratégie des subsides à l'emploi, du workfare, des ALE chez nous, ou encore de l'activation des allocations de chômage prônée par exemple par Bernard Perret ou Pierre Rosanvallon?*

Pas nécessairement. Une variante de cette stratégie consiste en effet à subventionner systématiquement l'emploi salarié par des subsides versés aux employeurs (privés et/ou publics). Mais il en existe une autre, qui consiste à verser le subside directement aux travailleurs potentiels. C'est cela, l'allocation universelle. Elle ouvre aussi la possibilité de concilier un revenu décent et un emploi salarié à temps plein peu rentable - à condition toutefois que celui-ci soit suffisamment attrayant sous d'autres aspects. Car l'allocation universelle rend en même temps possible de réduire son temps de travail, ou d'acquiescer une formation complémentaire, ou encore de s'investir dans des activités non rémunérées.

*En ce sens, l'allocation universelle est complémentaire de la réduction du temps de travail ou d'un accroissement de la formation?*

Exactement. Moyennant quelques ajustements de la législation du travail, l'allocation universelle constitue un instrument puissant mais souple de partage du temps de travail, de promotion de la formation et aussi ce qui n'est pas le moins important de promotion du secteur dit de l'économie sociale. C'est précisément grâce à ce mécanisme multiforme qu'elle constitue un instrument crucial de lutte contre l'exclusion, au contraire du système de transferts paralysant, stigmatisant, excluant que nous connaissons.

*A la lumière du diagnostic de l'exclusion rappelé tout à l'heure, la variante subventions salariales semble au moins aussi appropriée que la variante allocation universelle. Elle possède en outre l'avantage économique et politique majeur de ne pas se prêter à une exploitation par les tire-au-flanc qui profiteraient de l'allocation pour ne rien faire. Pourquoi préférer tout de même l'allocation universelle ?*

Pour plusieurs raisons, dont certaines sont purement pragmatiques. Mais la plus fondamentale concerne notre vision des finalités dernières de l'économie. S'agit-il ultimement d'occuper les gens ou de les libérer? Pour moi, il s'agit de les libérer: les libérer toutes et tous autant qu'il est durablement généralisable, en les dotant de moyens et pas seulement de droits, et en élargissant leurs options dans la sphère du travail rémunéré comme en dehors.

Des verts aux mauves: une idée qui poursuit sa route

*De l'Irlande à la Finlande ou à l'Autriche, les formations politiques écologistes ont été parmi les premières à s'intéresser à l'idée d'allocation universelle, voire à l'inscrire à leur programme. Y a-t-il à cela des raisons profondes?*

J'en vois trois. D'abord, les écologistes dotés d'un minimum de sens social ont été ravis de découvrir une stratégie de lutte contre le chômage structurel qui ne passe pas par une course démentielle à la croissance. Ensuite, les formations vertes tendent à attirer des personnes que séduit un mode de vie moins stressant, moins obsédé par la carrière et la consommation, plus riche en relations humaines et qui donc seraient parmi les premières à bénéficier d'un revenu déconnecté de toute prestation marchande. Enfin, les partis écologistes exercent aussi souvent un attrait particulier sur une gauche libertaire qui se sent trop à l'étroit dans le cadre des partis socialistes et des organisations syndicales pour pouvoir y militer efficacement au service de la liberté réelle pour tous.

*1983-1996: ça fait pas mal d'années. Est-ce que, depuis lors, le débat ne piétine pas un peu?*

Au sein d'ECOLO, peut-être. Cela fait plus de dix ans qu'ECOLO, comme AGALEV du reste, a inscrit l'allocation universelle parmi ses objectifs de moyen terme, tout en proposant à court terme diverses mesures (comme l'encouragement fiscal au 3/4 temps) allant dans cette direction. Mais ECOLO a rarement eu l'audace de la mettre au premier plan dans le débat socio-économique avec les autres partis et n'a guère progressé dans la recherche d'un scénario de transition plausible. Ceci dit, même en Belgique, l'intérêt pour l'allocation universelle dépasse aujourd'hui largement les milieux écologistes. Témoin par exemple le plus récent Congrès des économistes flamands (novembre 1995) qui portait sur le thème de la sécurité sociale et a entièrement consacré une de ses sessions principales au thème de l'allocation universelle.

#### *Qu'en est-il à l'étranger?*

En France, il faut dire qu'on vient de loin, puisqu'au moment où le débat a commencé à ECOLO, il n'existait pas la moindre publication française sur le sujet. Depuis, il y a eu un certain nombre de volumes collectifs et quelques essais (par l'économiste Yoland Bresson, le philosophe Jean-Marc Ferry, le sociologue Alain Caillé, ). La Revue du MAUSS vient encore de consacrer un volumineux numéro spécial au revenu inconditionnel, et la Revue du Ministère des affaires sociale a jugé opportun de publier un article sur le sujet dans sa dernière livraison. Même des auteurs qui lui sont hostiles, comme Rosanvallon, Perret ou Castel, ne peuvent plus se permettre de l'ignorer.

#### *Et ailleurs ?*

Il y a d'autres pays où la discussion est bien plus avancée, même si le débat politique y évolue par soubresauts. Le cas le plus remarquable est celui des Pays-Bas, où le débat public est né dès le début des années 80 à l'initiative d'un syndicat. Deux ministres de l'actuel gouvernement "mauve" (rassemblant les "rouges" du Parti travailliste et les "bleux" des deux partis libéraux) se sont explicitement exprimés en faveur de l'allocation universelle, et selon un sondage tout récent (De Volkskrant, mai 1996), plus de 40% des économistes néerlandais seraient "favorables ou plutôt favorables à une réforme du système de sécurité sociale dans le sens d'une allocation universelle" (pour moins de 40% défavorables et le reste sans réponse), ce soutien dépassant même les 60% parmi les économistes soutenant le parti écologiste Groenlinks.

#### *L'allocation universelle dans un seul pays, c'est possible?*

Pourquoi pas? Si notre système présent, avec tous ses effets pervers, est viable, alors un système modernisé par l'introduction d'une allocation universelle l'est à coup sûr. Créer un espace européen de débat sur cette proposition n'en est pas moins de la plus grande importance. D'où la signification que j'attache et le temps que je consacre au BIEN le Basic Income European Network.

#### *Le combat pour l'allocation universelle, c'est le combat essentiel?*

Il y a des tas de choses qui importent plus que l'introduction d'une allocation universelle dans nos pays: assurer la viabilité de la planète, par exemple, ou faire en sorte que tous puissent manger à leur faim, avoir accès à un enseignement de qualité, marcher dans les rues sans risquer à chaque pas d'être malmené par un malfrat ou renversé par une voiture. Il y a d'innombrables combats à mener, et il en est plus d'un qui n'a strictement rien à voir avec l'allocation universelle. Mais en proposant une stratégie de lutte contre le chômage qui ne requiert ni l'appauvrissement des travailleurs les moins bien payés, ni le travail forcé, ni la course folle à la croissance, l'allocation universelle est loin d'être sans lien avec beaucoup de

ces autres combats. Elle ne résout pas tout loin s'en faut , mais elle débloque, et elle s'articule sur une vision de long terme cohérente, équitable et libératrice.

### **Notes complémentaires**

Philippe Van Parijs, *Real Freedom for All. What (If Anything) Can Justify Capitalism?*, Oxford University Press, 1995, 336 p.).

*Real Freedom for All* s'efforce d'élaborer une conception de la justice sociale qui articule de manière rigoureuse et plausible l'importance que nous accordons à la liberté, à l'égalité et à l'efficacité. Cette conception de la justice comme liberté maximale pour tous implique entre autres la justification d'une allocation universelle au niveau le plus élevé qui soit soutenable, sous la contrainte de la protection des libertés formelles de tous et de transferts spécifiques aux moins valides.

### **Quel scénario à court terme ?**

Une allocation universelle suffisante pour pouvoir en vivre même en isolé ne s'introduira pas en un jour. Il importe de réfléchir à un scénario qui, en un premier temps, ne bouleverse pas la distribution des revenus nets des ménages tout en augmentant significativement les options ouvertes aux personnes aujourd'hui coincées dans l'exclusion en raison du fait qu'elles perdent leur minimex ou leur allocation de chômage dès qu'elles se mettent à travailler. Dans un texte présenté au congrès des économistes flamands et à paraître dans le prochain numéro de la Revue belge de sécurité sociale, Bruno Gilain et Philippe Van Parijs explorent l'impact redistributif de tels scénarios à l'aide du modèle de microsimulation SIRE du Service d'études du Ministère des Finances. Il s'agit là dans chaque cas d'une allocation universelle "partielle" (8000 F/mois pour tout adulte) financée par la suppression du quotient conjugal, et des allocations familiales et abattements d'impôts pour plus de 17 ans, et par un ajustement de l'impôt sur les personnes physiques visant à minimiser l'impact sur les revenus nets des ménages de travailleurs et d'allocataires sociaux.

Gilain, Bruno & Van Parijs, Philippe. "L'allocation universelle: un scénario de court terme et son impact distributif", *Revue belge de sécurité sociale*, à paraître en 1996.

### **Le BIEN**

Fondé en 1986, le Basic Income European Network veut servir de lien entre des chercheurs, militants et organisations défendant ou étudiant l'idée d'allocation universelle, et promouvoir une discussion informée sur ce thème à travers l'Europe. Il organise un Congrès tous les deux ans, dont le sixième se tient au siège viennois de l'ONU en septembre 1996, avec des intervenants en provenance de plus de quinze pays. Le BIEN publie un bulletin d'information trimestriel et dispose désormais d'un site bien fourni sur internet (<http://www.espo.ucl.ac.be/ETES/BIEN/bien.html>).

Pour tout renseignement: Secrétariat du BIEN, c/o Chaire Hoover, 3 Place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve, fax: (010)473952, e-mail: [vanparijs@etes.ucl.ac.be](mailto:vanparijs@etes.ucl.ac.be)

### **Quelques références en français**

*L'Allocation universelle: une idée pour vivre autrement?*, numéro spécial de *La Revue Nouvelle* (Bruxelles) 41 (4), avril 1985, 125p.

*Garantir le revenu: une des solutions à l'exclusion*, numéro spécial de *Transversales Science Culture* (Paris) 3, 1992, 150 p.

*Pour ou contre le revenu minimum, l'allocation universelle, le revenu d'existence?*, numéro spécial de *Futuribles* (Paris) 184, février 1994, 112p.

*Vers un revenu minimum inconditionnel?*, numéro spécial de la *Revue semestrielle du M.A.U.S.S.* (Paris) 7 (1), janvier-juin 1996, 392 p.

Ferry, Jean-Marc. *L'Allocation universelle. Pour un revenu de citoyenneté*, Paris: Cerf, collection "Humanités", 1995, 128p,

Van Parijs, Philippe. *Refonder la solidarité*, Paris: Cerf, collection "Humanités", à paraître fin 1996, 120p.

Van Parijs, Philippe. "Allocation universelle et plein emploi: l'inéluctable alliance, *Reflets et perspectives de la vie économique* (Bruxelles), 32 (1-2), février 1994, 121-134.